

# Ce que les syndicats attendent d'un parti socialiste

**L**ER MAI 1960 : nous avons pensé que c'était l'occasion de demander à des syndicalistes du Parti Socialiste Unifié ce qu'ils attendaient eux-mêmes et ce que leurs camarades pouvaient attendre d'une formation réellement socialiste, à la fois devant leurs problèmes actuels et en vue d'une action d'avenir. C'est pour répondre à cette question que Jean SCHAEFFER, de la C.G.T., Edmond MAIRE, de la C.F.T.C., Pierre BEREGOVOY de F.O. et Robert CHERAMY de la F.E.N. se sont réunis avec Pierre BELLEVILLE, de la rédaction de Tribune Socialiste

P. BELLEVILLE : La question centrale de ce débat c'est : Qu'est-ce que les syndicalistes attendent d'un parti socialiste ? Pour y répondre, je pense que le meilleur point de départ c'est de situer de façon générale les rapports actuels des syndicats avec les partis-

Nous avons tous fait une constatation : depuis plusieurs mois, non seulement les syndicats interviennent dans ce qu'il est habituellement convenu d'appeler les questions politiques mais, plus encore, on a souvent l'impression que seule leur intervention a une quelconque efficacité. Il y a de cela de multiples exemples. Pratiquement, il n'y a plus de congrès syndical de quelque importance, et quelles que soient les réticences qui existent encore à l'intérieur de telle ou telle centrale, sans que soit abordé le problème algérien et sans que des positions, de plus en plus nettes, soient prises. La campagne de la laïcité, dans un autre domaine, est un exemple de campagne menée par des syndicats (le C.N.A.L. est en fait et avant tout

l'expression des syndicats de l'enseignement) sur un sujet fort politique, voté à la Chambre. Et cette campagne les partis politiques ne font, quand ils sont d'accord, que l'appuyer et la suivre. De même, la riposte populaire aux événements du 24 janvier à Alger a été organisée surtout par et autour des syndicats. Le P.S.A. et l'U.G.S., le P.C.F. se sont contentés volontairement d'attendre les réactions syndicales et de les appuyer. On pourrait multiplier les exemples. Je n'en ajouterai qu'un : le récent congrès de l'U.N.E.F., que ce soit à propos de l'Algérie, que ce soit à propos de la réforme de l'enseignement, l'U.N.E.F. prend des initiatives, invite à des contacts entre centrales syndicales, développe en fait une politique.

Je crois que cette situation est caractéristique de notre époque ; est-ce un phénomène provisoire, essentiellement lié au régime ? Y a-t-il l'amorce d'une situation plus durable ? Comment devons-nous en tenir compte pour l'établissement de rapports entre les

*syndicats et un parti socialiste? Tel pourrait être, si vous voulez, le point de départ de notre échange de vues.*

**ROBERT CHERAMY** : Le phénomène que tu décris date en fait de mai 1958. On peut dire qu'à cette époque les syndicats ont relativement moins démissionné que les partis. Ils conservent donc une audience que les partis de gauche ont perdu. Je prendrai par exemple le cas de ma fédération, Education nationale : elle a participé à la manifestation du 28 mai, elle a organisé ses propres mouvements trois jours plus tard. C'est le contraire de ce qui s'était passé en février 1934. Alors l'initiative des rassemblements de Front Populaire était venue des partis. Alors, certes, les syndicats avaient contribué à renforcer le mouvement, mais ils n'en avaient pas pris l'initiative.



Pierre Belleville, de la rédaction de Tribune Socialiste

Constater une présence syndicale revient donc d'abord à constater un vide politique. Ceci peut être relié à la création du parti socialiste unifié, sa naissance vise à combler ce vide.

### *Action politique et action syndicale*

**PIERRE BEREGOVOY** : Ce ne sont pas tellement les prises de position à caractère politique qui sont le fait notable ; il y a toujours eu des prises de position syndicales plus ou moins politiques. Ce qu'il y a de vraiment nouveau c'est que les centrales syndicales en arrivent à envisager et à engager des actions de caractère politique. Non seulement elles définissent une politique, mais, et cela est vrai même pour les

syndicalistes les plus méfiants vis-à-vis du domaine politique, ils en sont au point de se déclarer prêts à engager des actions. Disant cela, je pense en particulier à l'Algérie.

**JEAN SCHAEFFER** : Effectivement, les interférences entre action politique et action syndicale ne sont pas nouvelles. Ce qu'on peut dire c'est qu'elles ont aujourd'hui une plus grande acuité. Cheramly a raison quand il souligne qu'après les événements de 1958 les syndicats apparaissent aux yeux de la population moins compromis que les partis. On peut en voir un exemple dans le nombre d'abstentions aux élections. Il y a relativement beaucoup moins d'abstentions aux élections syndicales qu'aux élections politiques ; c'est un signe que les centrales bénéficient, dans leur ensemble, d'une confiance réduite peut-être, mais de toute façon plus grande que celle dont peuvent bénéficier les partis.

Si les positions politiques prises par les centrales sont quelquefois, si l'on peut dire, paradoxalement mieux accueillies que les attitudes des partis, c'est peut-être parce que les centrales savent prendre des positions qui sont surtout corollaires à la politique, qui sont prises d'abord en fonction des problèmes qui se posent aux travailleurs. Ainsi à propos de la guerre d'Algérie, l'action syndicale a toujours commencé par indiquer les répercussions de la guerre sur le niveau de vie des travailleurs et à prendre position sur la guerre à partir de ces répercussions.

N'oubliez pas d'ailleurs que la guerre d'Algérie dure depuis six ans, que la lassitude est grande. En prenant des positions, les centrales ne sont pas obligatoirement en flèche mais en fait, elles répercutent et concrétisent l'état d'esprit de leurs adhérents ou des masses qui les influencent. Dans ce domaine d'ailleurs, le rôle des centrales, et c'est là une des limites entre action syndicale et action politique, n'est pas tellement de proposer des solutions, mais d'appuyer, de soutenir celles que proposent les partis. Les centrales se contentent de lancer de grands mots d'ordre autour desquels doivent s'orienter les solutions proposées, par exemple négociation avec ceux qui se battent, cessez-le-feu avec garanties politiques.

**P. BEREGOVOY** : Je pense tout de même que les choses vont un peu plus loin aujourd'hui ; non seulement les organisations syndicales soutiennent, mais elles se déclarent prêtes à agir.

EDMOND MAIRE : Cette interférence du politique et du syndical sur laquelle nous sommes tous d'accord est pour moi un des signes de la IV<sup>e</sup> et de la V<sup>e</sup> Républiques. Ce sont ces régimes qui, sur les problèmes essentiels, n'ont su proposer aucune solution valable. C'est cette carence à la fois des partis et du pouvoir qui amène les syndicats à des interventions plus directes.

Si par exemple la C.F.T.C. préconise la planification démocratique ; si son congrès a adopté un plan à ce sujet ; si discussions et études sont en cours, ce n'est pas d'abord parce qu'on a estimé qu'il s'agissait théoriquement d'un travail syndical, mais surtout parce que ce travail nous paraissait indispensable et qu'aucun parti ne peut le faire.

Cela nous amène à essayer de définir les rapports parti-syndicat dans ce domaine de l'initiative politique. Je proposerais la formule suivante : les syndicats devraient être amenés à définir le souhaitable et les partis, par leur action à partir de ce souhaitable, à le traduire en possible. De toutes façon, je pense qu'il est normal qu'une organisation syndicale ait une pensée politique autonome et qu'elle juge les partis selon leurs possibilités de réalisation de cette pensée-

## *Un pouvoir de contestation*

PIERRE BELLEVILLE : *N'arrivons-nous pas là à un premier essai de définition des rapports en général ? Les partis apparaissent en fait comme destinés à exercer le pouvoir par rapport à des syndicats qui sont davantage un pouvoir de contestation et de proposition :*

JEAN SCHAEFFER : Il a été dit à plusieurs reprises qu'aucune des égalités classiques auxquelles on tente de réduire les rapports partis-syndicats n'est vraie. Je pense aux égalités P.C.F. et C.G.T., S.F.I.O. et F.O., M.R.P. et C.F.T.C. Chacune des centrales a toujours été plus large que cela, mais aujourd'hui cela est plus vrai que jamais. La naissance du P.S.U. est d'ailleurs favorable au recul dans l'opinion publique de ces fausses égalités. Avant le P.S.U. elles ne rendaient pas compte de la situation, mais on ne pouvait rien leur opposer ; en effet, à F.O. il n'y a pas de militants communistes et pratiquement il n'y a plus de S.F.I.O. à la C.G.T. Il y a par contre des

militants P.S.U. dans les quatre centrales ; ainsi, des militants de ces diverses centrales, peuvent se rencontrer, connaître et rencontrer les différentes thèses. Ils seront un élément moteur en ce qui concerne le rapprochement des points de vue, en ce qui concerne une meilleure compréhension. Ils peuvent donc avoir un grand rôle à jouer.

D'autre part, le P.S.U. en tant que tel pourra être un point d'appui politique pour les centrales. Dans le passé, quand le Parlement jouait un rôle et qu'une proposition de loi émanait de la C.G.T. par exemple, nous savions à l'avance qu'elle ne risquait d'être reprise que par les seuls parlementaires communistes. Cela en limitait la portée. Quand il y aura des élus P.S.U., il y aura du même coup un élargissement de l'éventail politique avec lequel chacune des centrales pourra discuter.

P. BEREGOVOY : Je voudrais parler, puisque l'on en est là, du rôle des militants P.S.U. dans leurs centrales respectives. Si une des causes des échecs que nous avons connus est la division de la gauche, ce qu'il faut faire pour y remédier c'est lutter contre la division des forces syndicales. Il ne fait aucun doute que chacun de nous soit attaché à sa propre centrale, ait des raisons parfaitement valables d'y être et d'y combattre ; pourtant le fait que dans un parti se trouvent des militants des quatre centrales indique, au-delà des bonnes raisons de l'existence de chacune d'elles, la possibilité de travailler ensemble. Leur rencontre fera découvrir d'une part les points communs et d'autre part ce qui est réel dans les points de division. Divisés syndicalement, ces militants ont en commun un certain nombre de choses puisqu'ils sont dans le même parti. De là partiront des réflexions qui serviront la cause de l'unité. (Je ne parle pas seulement de l'unité d'action mais de la nécessaire unité organique.)

Autre chose : le P.S.U. sera un test des rapports possibles entre parti et syndicats. Je crois pour ma part que dans ce domaine les principes du M.S.U.D.<sup>1</sup>, quitte à les préciser le cas échéant sont bons, mais il sera très important de voir comment le P.S.U. réalise ses rapports avec les syndicats ; nous devons éviter à la fois la formule courroie de transmission, à la fois

<sup>1</sup> Le M.S.U.D. (Mouvement socialiste unitaire et démocratique) a été fondé en janvier 1948 par des militants de la "Bataille socialiste" exclus de la S.F.I.O. pour avoir élevé une protestation publique contre le vote de la loi anti-grève, par le groupe parlementaire. (NDLR)

la formule du parti au service d'un syndicat. Le P.S.U. peut le premier apporter une expérience originale.

## Un "échange" " est nécessaire

R. CHERAMY : A propos de rapports partis-syndicats, nous prenons l'exemple de la campagne laïque. En approuvant, le premier, les positions du C.N.A.L., le P.S.A a rendu un grand service à cette campagne, les autres partis ont été du fait même de cette approbation poussés à suivre le mouvement. Voilà un bon exemple des rapports partis-syndicats. Autre exemple : la suite à donner à la campagne actuelle : après la constatation du nombre des signatures, de la majorité absolue existant dans certains départements, il faudra lutter pour la dissolution de l'Assemblée. Ce sera alors le rôle des partis et le P.S.U. pourra dans ce domaine prendre des initiatives.

Il y a un autre point sur lequel j'insisterai avec Schaeffer, c'est la législation sociale. Il faut que soient évités le retour à une situation comme 1945 ; alors, les comités d'entreprise ne purent pas prendre toute l'ampleur désirable parce que l'on n'y était pas préparé. Il faut donc que dès maintenant syndicats et partis collaborent à des propositions de législation sociale et préparent leurs militants à leur mise en place.

P. BEREGOVY : N'oublions pas également que si les syndicats sont amenés à de nombreuses initiatives politiques c'est, comme il a été dit, à cause de la carence des partis et dans la mesure où cette carence a été une source d'apolitisme. Par conséquent, un des rôles des partis est actuellement de faire de l'éducation politique, ceci dans le respect de la personnalité des syndicats.

P. BELLEVILLE : A propos de l'intervention de Cheramy, je pense de mon côté que la manière dont l'U.G.S. avait répondu à l'origine aux propositions du C.N.A.L., non par une approbation totale et de détail, mais par l'ouverture d'une discussion sur les principes avancés, était bonne. Cette discussion s'est d'ailleurs révélée fructueuse ; il est évident que dans une question de ce genre le parti représente

*un point de vue moins spécialisé, plus large, et que son apport est intéressant du fait même. Il faut donc qu'il y ait échange et non que le parti soit une section du syndicat spécialisé en action politique. Par exemple, le P.S.U. devra discuter de la question d'une campagne pour la dissolution en fonction de la situation générale, y compris l'action laïque, et non en fonction de la seule action laïque.*

*En ce qui concerne ce que disaient Schaeffer et Cheramy sur la législation sociale, je crois qu'il faut souligner l'importance de cette question et le rôle possible du parti. Des actions qui me paraissent typiques de l'heure actuelle, ce sont celles menées en Loire-Atlantique pour l'aménagement régional et finissant par unir les agriculteurs et les trois centrales ouvrières. C'est aussi celle que propose l'U.N.E.F. : réunion des centrales enseignantes, ouvrières et du C.N.J.A. pour étudier la réforme de l'enseignement. Non seulement le parti peut être présent là où ces actions existent, mais encore, à cause justement de la présence de militants dynamiques dans différentes centrales et à différents points stratégiques, il peut prendre des initiatives pour les multiplier.*

## *Des mots d'ordre*

E. MAIRE : Une des absences les plus ressenties à l'heure actuelle c'est celle d'une concrétisation politique, par un parti, de grands mots d'ordre. Des années durant, le 1<sup>er</sup> mai s'est déroulé sous le signe de la journée de 8 heures. Quelle signification aura le 1<sup>er</sup> mai 1960 ? Aucune. Pourtant, il pourrait être placé sous le signe d'une grande revendication. Par exemple les 40 heures sans diminution de salaire. Mais aucun parti n'est là pour reprendre un pareil mot d'ordre et lui donner un contenu plus général, plus politique que s'il est exprimé seulement par les organisations syndicales. A mon avis, un des rôles du P.S.U. est de fournir un répondant politique à des mots d'ordre de ce genre, un répondant en vue de la traduction de ces mots d'ordre en gestes de pouvoir.

P. BEREGOVY : Je ne suis pas sûr que l'exemple des 40 heures soit bien choisi. La durée des heures de travail traduit en fait les rapports de force entre le patronat et les forces ouvrières. Un mot d'ordre de ce genre fait partie des objectifs immédiats à

propos desquels le parti ne peut être qu'un organe de soutien. Ce que j'attends le plus de lui c'est qu'il définisse des objectifs à plus long terme.

R. CHERAMY : Je ne suis pas sûr que les 40 heures ne soit pas un de ces objectifs. Un mot d'ordre de ce genre dépasse l'immédiat dans la mesure où il n'est pas catégoriel. Or, à cause de la division syndicale, de l'absence de répondant politique, la tendance à limiter le syndicalisme aux revendications catégorielles est énorme. L'Etat et le patronat jouent la lutte catégorielle. On essaye par exemple de détruire la notion de fonction publique. La reprise par le parti d'un grand thème comme les 40 heures peut être un moyen de lutter contre cette tendance.

N'oublions pas par ailleurs que nous parlons de cela dans une situation qui en réalité est terrible. Les apparences peuvent nous cacher cette réalité. La F.E.N. par exemple a gagné des adhérents, depuis deux ans, mais en fait, qu'apportons-nous dans la vie publique ? Nous prétendons faire pression sur de Gaulle, mais il est à Washington. Il faut donc s'adresser davantage à l'opinion publique. Pourquoi donc le P.S.U. ne proposerait pas un thème de 1<sup>er</sup> mai ?

Revenons aux rapports partis-syndicats : une chose est certaine, si nous prospérons, nous pourrions poser le problème dans une forme différente.

P. BEREGOVOY : Il faut définir les mots par rapport aux situations. Traditionnellement pour les syndicats, indépendance vis-à-vis du pouvoir, égale hostilité vis-à-vis des partis, il faut que cela signifie tout simplement : non-dépendance. Il faut noter aussi que des progrès ont été faits dans la notion de séparation ; il est à peu près impossible aujourd'hui de rencontrer des gens qui considèrent comme normal qu'un dirigeant syndical soit ministre

J. SCHAEFFER : Il faut aussi démystifier certaines choses qui peuvent apparaître comme des phénomènes de dépendance. En fait actuellement, dans les différentes centrales, il y a des accords généraux, des courants dominants qui dépassent les appartenances à tel ou tel parti ; il y a des positions qui peuvent être prise de façon non concertée dans une centrale ou dans un parti. Lorsqu'il en est ainsi, il y a bien indépendance.

P. BELLEVILLE : *Il y a indépendance quand une position prise dans une centrale l'est démocratiquement. Même si elle est prise à partir des positions défendues par les militants d'un certain parti.*

*Je reprendrais ce qui a été dit sur les luttes catégorielles. Chermamy a raison : c'est un bon exemple du rôle possible du parti. Dans une administration par exemple, il est très difficile à l'intérieur de chaque centrale de dépasser les luttes catégorielles, de sortir du terrain imposé par le gouvernement. C'est sur ce point en effet que dans les années passées se sont bâties les forces syndicales ; c'est cette défense que la masse des adhérents demande. Mais un groupe de travail du P.S.U. dans la même administration peut, lui, poser d'autres problèmes, celui de la gestion de cette administration, ceux de la remise en cause des situations catégorielles, il n'est pas lié, c'est son avantage ; c'est aussi pourquoi il faut diviser le travail lié à la défense quotidienne individuelle des hommes de différentes catégories.*

## **La liaison avec le public**

BEREGOVOY : Dans bien des cas en effet le P.S.U. pourra sur certains problèmes faire la liaison avec le public en ayant un langage plus net.

E. MAIRE : Que faut-il demander au P.S.U. dans le court terme ? Déjà de s'adapter à la situation. Nous sommes en fait dans une période de bouleversement. Si actuellement seules les centrales peuvent agir, le P.S.U. doit dans la vie quotidienne tendre à mettre ses forces au service des actions possibles.

P. BELLEVILLE : *Pour revenir aux distinctions partis-syndicats et à propos de ce qui vient d'être dit, ne peut-on penser que les confusions actuelles sont dues au fait que de toute façon les partis de gauche sont écartés du pouvoir et même des chances du pouvoir ? Ils ne sont plus, eux, aussi qu'une force de contestation.*

*Maire a posé la question du court terme ; voyons donc ce qu'on attend du P.S.U. tout de suite.*

J. SCHAEFFER : Beaucoup de militants de la C.G.T. estiment son intervention utile sur au moins deux terrains : le désarmement et surtout l'Algérie. Nous attendons du P.S.U. qu'il coordonne, qu'il suggère des initiatives, qu'il participe à des tentatives de rapprochement, qu'il aide à faire tomber des exclusives.

P. BEREGOVOY : En ce qui concerne l'Algérie, le P.S.U. peut être un élément moteur par ses initiatives et, comme cela vient d'être dit, par ses efforts de coordination. Cela est vrai pour le parti entier comme pour chacun de ses militants. Ce faisant, on n'abandonne pas le long terme, car c'est aussi une manière de préconiser une nouvelle forme de rapports entre parti et syndicats et de contribuer à une tentative d'unification.

E. MAIRE : Toujours à propos de l'Algérie, le parti devra étudier quelle est la meilleure formule. Au dernier Comité

national de la C.F.T.C., certains de nos camarades ont préconisé des cartels uniquement syndicaux, d'une part pour tenir compte de la méfiance générale à l'égard des partis, d'autre part parce que pour de nombreux éléments l'unité avec le P.C.F. reste encore un obstacle alors que l'unité avec la C.G.T. est plus facile. L'attitude du parti doit donc être souple.

R. CHERAMY : Cela est possible dans certains cas ; dans bien d'autres, le parti pourra être à l'origine de comités de personnalités par exemple, que seule son initiative rendra possible. En tout cas, il est évident que dans ce domaine précis et capital son rôle peut être important.

P. BELLEVILLE : *On peut, semble-t-il, résumer ainsi le rôle qu'il peut jouer dans l'immédiat : initiative et coordination. Ce sera, si vous le voulez, notre conclusion pour aujourd'hui.*

De gauche à droite :  
Edmond MAIRE,  
Jean SCHAEFFER.  
Pierre BEREGOVOY  
et Robert CHERAMY

